I hereby certify that the foregoing text is a true copy of the Rome Statute of the International Criminal Court, done at Rome on 17 July 1998, the original of which is deposited with the Secretary-General of the United Nations, as corrected by proces-verbaux of 10 November 1998, 12 July 1999, 30 November 1999 and 8 May 2000.

Je certifie que le texte qui précède est une copie conforme du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, fait à Rome le 17 juillet 1998, dont l'original se trouve déposé auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, tel que corrigé par procès-verbaux en date des 10 novembre 1998, 12 juillet 1999, 30 novembre 1999 et 8 mai 2000.

For the Secretary-General The Assistant Secretary-General in charge of the Office of Legal Affairs Pour le Secrétaire général Le Sous-Secrétaire général chargé du Bureau des affaires juridiques

Ralph Zacklin